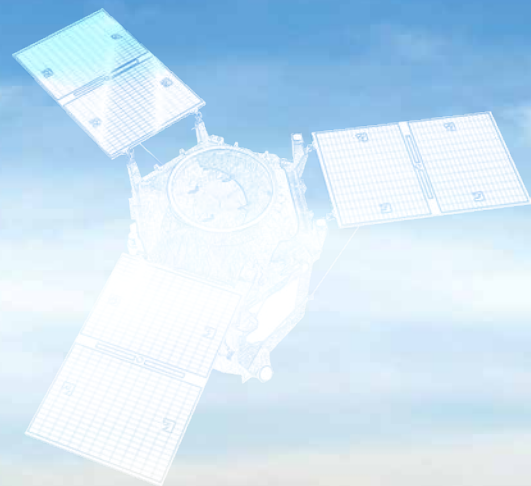


Indice de Production des Prairies

L'indice de référence national
au service de l'assurance



AIRBUS

Les avantages de l'IPP

- **Fiable** : l'estimation du déficit de production repose à 100% sur des données objectives et scientifiques d'observation.
- **Juste et équitable** : le calcul est identique partout et pour tous.
- **Simple et rapide** : en s'affranchissant d'expertise terrain, le délai d'indemnisation est accéléré et les procédures déclaratives simplifiées.
- **Sécurisant** : quel que soit le résultat global d'exploitation, l'IPP permet à l'assureur de définir le montant de l'indemnisation en fonction du capital assuré.



Qu'est-ce que l'Indice de Production des Prairies ?

Lancé par Airbus en 2016, l'Indice de Production des Prairies (IPP) a été validé en France par un comité scientifique et par le Ministère de l'Agriculture.

Il est diffusé chaque année fin octobre pour l'hémisphère Nord et fin Juin pour l'hémisphère Sud. L'indice permet aux assureurs de constater les variations de production des prairies et de déclencher une indemnisation le cas échéant.

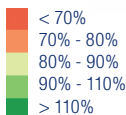
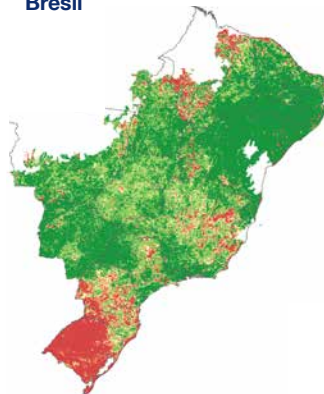
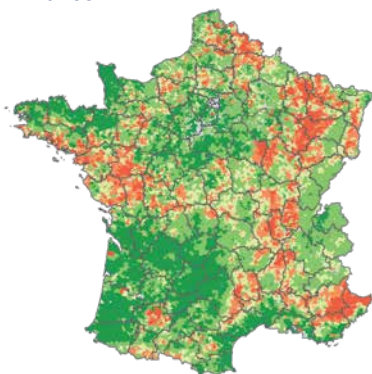


Comment est-il construit ?

- 1 Une banque d'images alimentée **en continu** par **deux constellations**.
- 2 **22 années d'historique** de données satellitaires.
- 3 Prise en compte **de données topographiques** (altitude, pente, exposition) et **météorologiques**.
- 4 Estimation de la production annuelle des prairies grâce au **savoir-faire unique d'Airbus** dans le traitement d'image et la modélisation agronomique.
- 5 Mesure des **variations de production à l'échelle locale**, en comparant la production annuelle à la moyenne olympique des 5 dernières années ou à une autre moyenne définie par la réglementation des pays.

France

Brésil



- Exemple de carte de perte de production sur 1 mois -

Un indice de confiance !

Parce qu'une indemnisation juste est vitale en cas d'aléa climatique sur les prairies, l'IPP repose sur une démarche scientifique rigoureuse, validée par les autorités compétentes.

7 ans de recherche et développement

Deux thèses et de nombreuses expérimentations impliquant des laboratoires indépendants français¹, des compagnies d'assurance et des agriculteurs ont été nécessaires pour mettre au point l'IPP.

Accréditation annuelle – Cas spécifique France

Chaque année en novembre, Airbus soumet l'IPP à un Comité d'experts français² indépendants sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et du Ministère du Budget, afin de valider son utilisation pour les produits d'assurance commercialisés l'année suivante.

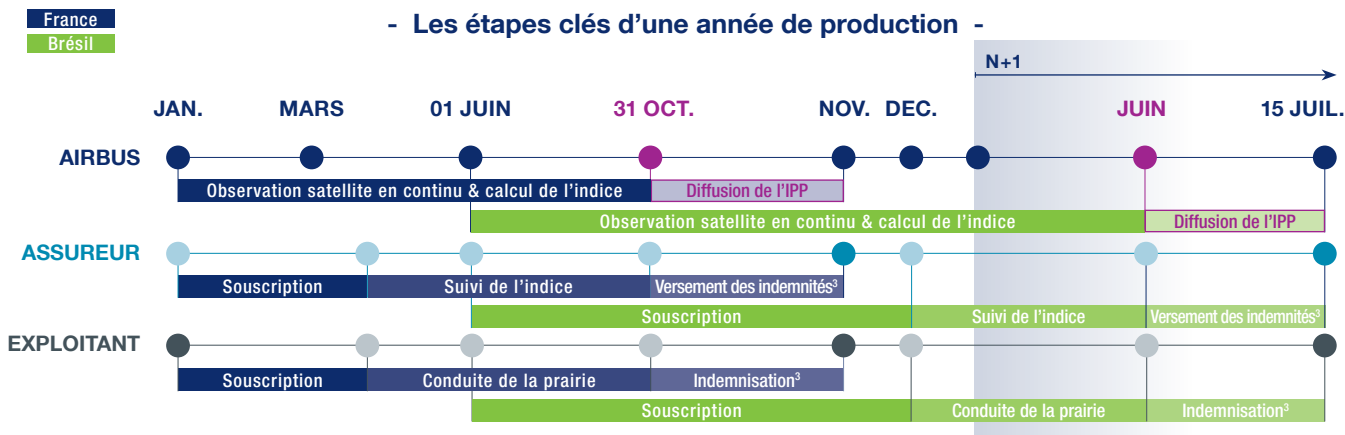
¹ Instituts agronomiques, École d'Ingénieurs de Purpan et Université Paris Dauphine

² CNES, Météo France, INRAE, ISFA Lyon



« En 2016 la production de mes prairies a baissé de 30 % à cause de la sécheresse. Avec mon assurance prairie j'ai été indemnisé rapidement à la hauteur de mes pertes de production. Sans ça, j'aurais jeté l'éponge. »

François A.,
éleveur de l'Aveyron, France



³ Indemnisation en cas de perte révélée par l'indice. La période d'indemnisation peut varier selon les conditions contractuelles de votre assurance prairie.

AIRBUS

À propos d'Airbus Defence and Space

Airbus Defence and Space est une division du groupe Airbus et le numéro 1 européen de l'industrie spatiale et de la défense. Sa double expertise agronomique et géospatiale lui permet de développer une large gamme de solutions innovantes au service d'une agriculture intelligente et responsable.

Airbus Defence and Space
Australia, Brazil, China, Finland,
France, Germany, Hungary,
Singapore, Spain, United Kingdom,
United States

 @AirbusSpace
www.intelligence-airbusds.com

This document is not contractual.
Subject to change without notice.
© Photos : Airbus DS - iStock -
Getty Images - Adobe Stock.
All rights reserved.

En savoir plus sur l'Indice
de Production des Prairies



www.intelligence-airbusds.com/IPP